Conseil de Quartier « le village »
Compte rendu N°4
Réunion du 12 avril 2018

Etaient présents :
Stéphane Lambert, Conseiller Municipal, délégué à la démocratie participative,
Marouen Touibi, Conseiller Municipal, référent du conseil du Village,
Delphine Beaufils, présidente,
Magali Kefi, vice-présidente,
Nathalie Tchekov-Bonn, secrétaire,
Nathalie Privé, membre élu,
Laurent Renevier, membre élu,
Guy Huguet, membre élu,
Michèle Cambron, représentante du conseil des seniors,
Gaël Boulet, représentant du conseil des jeunes,
En attente de nomination, représentant du secteur associatif,
En attente de nomination, représentant du secteur économique,

Absents, excusés :

Ordre du jour :

1 - Nuisances de la fête foraine et insatisfaction des riverains.

2 - Réaménagement du carrefour de la mairie, place du cèdre et rue Aristide Briand :
- Retour chiffré du radar pédagogique,
- Dégradation de la chaussée et des marquages au sol,
- Stationnement sur la piste cyclable devant le cèdre.

3 - Communication pour les commerçants du village :
- évènements du quartier,
- travaux

4 - Délai de mise en œuvre du mur antibruit le long de la A86.

5 - Flyer évènements fête des voisins/vide grenier.

6 - Suivi du tableau des questions.

7 - Report de l'évènement organisé par le conseil de quartier du mail.

8 - Questions diverses.

---

1 - Nuisances de la fête foraine et insatisfaction des riverains.

Pendant la période de la fête foraine, les forains et leur famille étaient autorisés à stationner leur caravane rue Michelet le long de la forêt en amont du cimetière. Les points suivants ont été remontés par les riverains aux membres du conseil :

- De très gros chiens appartenant aux forains n'étaient pas attachés et dissuadaient les promeneurs d'utiliser cet accès en aboyant. Ces chiens n'étaient absolument pas rassurants.

  Marouen Touibi a pu faire lui-même ce constat et a contacté le responsable des forains pour que les chiens soient attachés. Ce qui a été fait.

- Déversement des eaux usées directement dans la forêt.

  Marouen Touibi nous informe qu'il ne s'agissait que des eaux de cuisine et que les caravanes sont équipées de filtres. L'année prochaine un gros tube en PVC sera installé jusqu'à la bouche d'égout pour le déversement des eaux.

- Absence d'éclairage public, rue Paul Fort et rue du Lavoir.

  Selon Marouen Touibi cet incident n'est pas lié à l'installation des forains car les branchements électriques étaient raccordés rue Aristide Briand.

- Magali Kefi nous informe que les enseignants ne souhaitent pas distribuer les coupons de manèges gratuits. Ils considèrent que ce n'est pas dans leurs attributions.

  Marouen Touibi indique que c' est le seul moyen de transmettre ces tickets aux enfants et qu'une majorité des familles est satisfaite de cette opération.

Gaelle Boulet pense que la fête foraine est un moyen pour les jeunes de s'amuser et de se retrouver pour passer un bon moment.

2 - Réaménagement du carrefour de la mairie, place du cèdre et rue Aristide Briand :
a - Retour chiffré du radar pédagogique,
b - Dégradation de la chaussée et des marquages au sol,
c - Stationnement sur la piste cyclable devant le cèdre.

a - Retour chiffré du radar pédagogique
Marouen Touibi a pu obtenir les informations enregistrées par le radar pédagogique installé rue Aristide Briand. Ce radar a été obtenu en 2017 sur la demande insistante des membres du conseil :

- Avant juin 2016 sur l'axe Brinjonc les moulinais vers Aristide Briand était comptabilisé entre 1450 et 1700 voitures par jour. Aujourd'hui le nombre de voiture est descendu à une moyenne 1450 par jour.
- La vitesse moyenne des automobilistes est de 36 km/h et 80% des vitesses sont en dessous de 45 km/h,
- La soir après 20h00 les vitesses les plus hautes sont de 70 km/h,
- Le pic de circulation est entre 7h45 et 9h00,
- Laurent Revenier demande que les enregistrements de vitesse soient effectués en dehors des heures de pointe, avec la possibilité d'avoir les vitesses moyenne par tranche horaire. Les tranches horaires 8h00-10h00 et 17h00-19h00 sont les périodes les plus encombrés et ne doivent pas être comptabilisés dans la moyenne, car la vitesse est forcément très faible et fait baisser la moyenne.
- Laurent Renevier demande la possibilité d'obtenir le fichier brut de ces enregistrements afin de l'exploiter pour affiner les chiffres. Si ce n'est pas possible les membres du conseil souhaite avoir une analyse plus précise en fonction des plages horaires.
- Le conseil redemande un marquage au sol 30km/h sur plusieurs points de l'axe : avant le passage piéton face au centre de radiologie, au carrefour rue Aristide Briand/rue de villacoublay avant le passage piéton. Le marquage 30 km/h doit aussi être repeint à l'entrée de la rue de Villacoublay. Ces marquages seront un rappel plus voyant pour forcer les automobilistes à réduire leur vitesse.

Un aménagement du carrefour doit être prévu sur le prochain budget et sera présenté par le service de l'urbanisme.

Guy Huget demande à ce que le réaménagement soit pris en compte dans sa globalité, sur l'axe complet. Ce réaménagement doit effectivement être traité sur tout l'axe afin de reconsidérer l'espace public dans le but d'améliorer pleinement le cadre de vie du quartier.
Dans le programme de Monsieur Thevenot il était prévu d'ouvrir une concertation avec les riverains pour les secteurs ou le trafic serait avéré excessif. Laurent Renevier, Delphine Beaufils et Véronique Davoult se sont d'ailleurs rendu sur place avec les élus Messieurs, Testu, Hucheloup et Lambert en 2015 pour faire les constats suite à la proposition de projet de Laurent Renevier. A ce jour la mairie n'a pas fait de propositions concrètes

Marouen Touibi demande que le projet d'aménagement établi par Laurent Renevier en 2014, lui soit renvoyé afin de pouvoir le soumettre et le défendre.

b - Dégradation de la chaussée et des marquages au sol,

Les nids de poules sont en cours d'être rebouchés sur une grande partie de la ville. Malheureusement ce désagrément causé par les intempéries fait ralentir les automobilistes !

c - Stationnement sur la piste cyclable devant le cèdre.

Des automobilistes stationnent très fréquemment sur la piste cyclable devant le cèdre.

- Un aménagement est prévu et les travaux doivent démarrer en juin ou juillet. Le trottoir sera végétalisé et une protection sera installée le long de la piste cyclable. Une présentation du dossier est fortement souhaitée par le conseil de quartier.

3 - Communication pour les commerçants du village :
- évènements du quartier et travaux.

Magali Kefi et Nathalie Tchekov-Bonn nous signalent que la coiffeuse du quartier n'a pas été informée des animations de quartiers prévues le samedi 26 mai (Village des saveurs et vide grenier). D'ailleurs aucun commerçants n'a eu cette information.

Marouen Touibi nous informe que la communication devrait être faite dans les prochains jours.

Pendant les travaux de la rue Albert thomas les commerçants n'ont pas été informés et n'ont pas pu anticiper et informer leur clientèle.

Marouen Touibi indique que les entrepreneurs ne préviennent pas toujours à l'avance de leur intervention et les échéances sont souvant retardés ou reportés.

4 - Délai de mise en œuvre du mur antibruit le long de la A86.

De plus en plus de riverains se plaignent des nuisances sonores liées à la circulation de la A86. Le bruit est parfois persistant en fonction des vents et de plus en plus présent sur toute la ville.

Stéphane Lambert nous informe que les financements sont en cours de recherche par la mairie.

Le conseil souhaite avoir rapidement un délai sur la mise en œuvre du mur antibruit qui était dans le programme de Monsieur Thevenot en 2014.

Delphine Beaufils va prendre contact avec les présidents des conseils de quartier pour appuyer ce point qui impacte toute la villes. Le conseil de quartier souhaite que le sujet soit abordé lors de la réunion plénière le 15 mai.

5 - Flyer évènements fête des voisins/vide grenier.

Une demande de flyer va être faite à au service communication pour la fête des voisins et le vide grenier.
Delphine Beaufils va faire une demande au service animation pour utiliser les barnums et les tables le 25 mai au soir, lors de la fête des voisins, en cas de mauvais temps. Les installations étant mises en place par la mairie pour le village des saveurs qui se déroule le 26 mai.

6 - Suivi du tableau des questions.

Le tableau des questions n'a pas été abordé par manque de temps, il sera repris en point numéro lors de la prochaine réunion.

7 - Report de l'évènement organisé par le conseil de quartier du mail.

Delphine Beaufils informe les membres du conseil que l'évènement organisé par Pierre Jourdan (Président du conseil de quartier du mail) est reporté à une date ultérieure l'année prochaine.

8 - Questions diverses

La boite du conseil de quartier a été installée dans le hall de la mairie pour la communication avec les villageois.
Michèle Cambron passera une fois par mois pour relever le courrier.

La prochaine réunion du conseil de quartier : le 06/06/2018 à **20h30** en salle **NEPTUNE** à la mairie. Le compte rendu sera pris en charge par Nathalie Tchekov Bonn

Delphine Beaufils
Présidente